

**COMMUNE DE DAME-MARIE-LES-BOIS**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**séance du 25/01/2018**  
\*\*\*\*\*

Le 25 Janvier 2018, légalement convoqués, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à 20 heures 30 minutes à la Salle du Conseil à la Mairie, sous la présidence de Madame PEREIRA Manuela Maire.

Présents : Mme PEREIRA Manuela, Maire, Mmes : BOUVIER Dominique, DUCHAMP Géraldine, PETAY Jocelyne, MM : BOUCHER Hervé, DUVILERS Christophe, FLEUR Dany, LEBRASSEUR Frank

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : LEROY Christophe à Mme DUCHAMP Géraldine, PERDREAU Christian à M. FLEUR Dany

Secrétaire de séance: Mme PETAY Jocelyne

Le compte-rendu de la séance précédente a été lu et adopté.

\*\*\*

**1. TRAVAUX LOGEMENT SOCIAL**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les deux devis pour la rénovation du logement locatif sis 2 rue du Pavot établi par les entreprises GILMAR (Chailles-41) et GUERY MENUISERIE (Dame Marie les Bois 37) ayant pour objet la rénovation de la porte d'entrée

- Entreprise GILMAR : 1 445,35 € TTC
- Entreprise GUERY MENUISERIE : 1 270,00 € TTC

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis de plomberie de l'entreprise ROMAIN FRESNAY (Château-renault 37) pour le remplacement de la baignoire, du lavabo, des mitigeurs avec modification des tuyauteries. La commune ayant déjà acheté la baignoire et le lavabo aucune autre entreprise n'a envoyé de devis.

- Entreprise ROMAIN FRESNAY : 1 260.26 € HT - 1 512.31 € TTC

Entendu le rapport de Madame le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le devis de l'entreprise GUERY MENUISERIE pour la rénovation de la porte d'entrée du logement sis 2 rue du Pavot – pour un coût de 1 270,00 € TTC
- APPROUVE le devis de l'entreprise ROMAIN FRESNAY pour le remplacement de la baignoire, du lavabo, des mitigeurs avec modification des tuyauteries du logement sis 2 rue du Pavot – pour un coût de 1 260.26 € HT – 1 512.31 € TTC
- AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents y afférents

## 2. SOLUTION DE SAUVEGARDE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la proposition financière de TOSHIBA Région Centre pour la location d'IT solution Box Allroad Edition (solution Atempo – Wooxo group))

Le contrat comprend un engagement pour une location de 21 trimestres au tarif de 166.33 € HT mensuel.

Est compris dans le prix la licence, l'implantation du produit et la maintenance.

Par ailleurs TOSHIBA Région centre s'engage à solder le contrat de location du logiciel « Capture et Store + micro » au tarif de 67 € mensuel.

– Vu la généralisation du protocole d'échange standard (PES) mise en œuvre par la Direction Générale des Finances Publiques et la dématérialisation informatique des pièces comptables,

– Vu la proposition de sauvegarde d'IT solution Box Allroad Edition (solution Atempo – Wooxo group)) de la société TOSHIBA Région centre

– Considérant qu'il est opportun d'améliorer les procédures de sauvegarde permettant une sauvegarde journalière cryptée

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 9 voix pour, 1 abstention :

- De souscrire un contrat de location de 21 trimestres pour la location d'IT solution Box Allroad Edition (solution Atempo – Wooxo group)) au tarif de 166.33 € mensuel.

– Donne mandat à Madame le Maire afin de signer toute pièce nécessaire à l'exécution de cette décision,

– D'imputer les crédits correspondants sur le budget communal- exercice 2018.

## 3. REMBOURSEMENT FACTURE GAEC DE LA BRETAUDIÈRE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal pour remboursement la facture de 320 litres de gasoil non routier à GAEC DE LA BRETAUDIÈRE. Le Conseil Municipal accepte le remboursement de la facture.

## 5. RÉFLEXION SUR TRAVAUX 2018

Madame le Maire rappelle qu'un sens unique de circulation est instauré Rue de la Bruyère, compris entre la rue de Blémars et la rue des Vignes. La circulation de tous véhicules est interdite sur la rue de la Bruyère, dans le sens suivant :

- De la Rue des Vignes vers la rue de la Bruyère

***Elle s'effectuera dans un seul sens de circulation, selon l'itinéraire suivant :***

- ***Rue de Blémars vers la rue de la Bruyère***

Les panneaux sont arrivés, ils seront posés dès que le temps le permettra

Il a été demandé au conseil Municipal la pose d'un miroir de sécurité au carrefour de Villechenard et

de la rue de la Jarrière.

La commission voirie se réunira le mardi 20 février.

## 6. QUESTIONS DIVERSES

- Des travaux de réfection du chemin de la Riffaudière seront faits en interne par l'employé communal et le premier adjoint.
- Le Conseil Municipal envisage l'aménagement d'un city stade sur l'année 2019 et charge Madame le Maire de demander des devis.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un emprunt sera nécessaire pour terminer les travaux de la station d'épuration. Le conseil Municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour faire les démarches nécessaires et décide d'inscrire l'opération « emprunt au budget 2018 ».

Prochain Conseil le 22 février 2018.

Dame Marie les Bois, le 08 février 2018  
Madame le Maire  
Manuela PEREIRA